



## COMMUNIQUE

Le Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) invite les candidats admis aux postes de superviseurs régionaux, superviseurs régionaux adjoints, superviseurs communaux, maintenanciers et contrôleurs qui n'ont pas encore signé le contrat de prestation de service, de bien vouloir se présenter au plus tard le vendredi 6 septembre 2019 à 18h, dernier délai. Tout candidat admis qui ne se serait pas présenté à cette date sera remplacé.

Fait à Niamey le 04 septembre 2019

Le Secrétaire Général  
Amadou Magagi